Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20261118-2026110-DE

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 18 novembre 2026

Date de la convocation : 12 novembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
L'an deux mille vingt-six, le dix-huit novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur COLLET, Maire.
PRESENTS (26) : M COLLET, M HATTE, Mme SAINT-HONORE, M BANI, Mme TALON, M AMAD, Mme MEURISSE, Mme BELLOIR, M DECAN, M MARSAULT, M GICQUEL, Mme TOUNKARA, M RETHO, Mme MAUFRAIS, Mme DESSABLES, Mme LYNDA, M NOURRY, Mme BECCIU, Mme CLEMENT, M PEPIN, M BRIAND, conseillers délégués, Mme LECOQ, Mme FRIOT, M PRIEUR, Mme DUCAMIN, M CHEMIN, conseillers municipaux.
ABSENTS EXCUSES (7) : Mme ROBIN, Mme MOANAVOLA, M DELORME, M AYEL, conseillers délégués, Mme BASLE, M HAGGAN, M ROUMAGNE, conseillers municipaux.
PROCURATIONS DE VOTE (5) Mme ROBIN a donné procuration à M MARSAULT.
Mme MOANAVOLA a donné procuration à M AMAD.
M DELORME a donné procuration à Mme BELLOIR.
M AYEL a donné procuration à M COLLET.
Mme BASLE a donné procuration à Mme DUCAMIN.

Mme SAINT-HONORE a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

2026.110 Rapport d'activité 2025 – Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise (SIGAR) – Prise d'acte

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** l'article L.3135-5 du Code de la Commande Publique ;
- **VU** le contrat de concession de service public conclu entre le Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise (SIGAR) et la société Formule Golf, désormais Bluegreen, pour la gestion du golf de Rennes Saint-Jacques pour une durée de 10 ans, depuis le 1er janvier 2018 ;
- **VU** le rapport d'activité 2025 transmis par la société Bluegreen, concessionnaire du golf de Rennes Saint-Jacques ;
- **VU** la délibération en date du 17 décembre 1986 portant adhésion de la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande au Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Tombovelo Achiraf Amad, Adjoint à la vie associative et sportive et à la réussite de la jeunesse ;
- **VU** la présentation faite en Commission Générale en date du 09 novembre 2026 ;
- **CONSIDERANT** que la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande est membre du SIGAR ;
- **CONSIDERANT** que, chaque année, le concessionnaire produit un rapport sur la gestion déléguée du service public ;
- **CONSIDERANT** que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président du Syndicat aux Maires des communes membres qui doivent le présenter à leurs assemblées délibérantes respectives.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20261118-2026110-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte du rapport d'activité 2025 de la société Bluegreen, concessionnaire du golf de Rennes-Saint-Jacques.

Déport sur le fondement de l'article L.1111-6 II	0
Quorum requis pour délibérer	17
Conseillers qui ne prennent pas part au vote	0
Conseillers présents lors du vote	26
Abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Votes Pour	31
Contre	0

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 18 novembre 2026

Sébastien COLLET
Maire

Alexandra SAINT-HONORE
Secrétaire de séance

Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 19/11/26
Publié sur le site de la Ville le : 19/11/26
Par le service affaires générales